

UNIVERSITE D'ARTOIS - UFR DE DROIT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 8 SEPTEMBRE 2025

Etaient présents à l'ouverture de la séance : 19 membres

	NOM et PRENOM	COLLEGE
1	BUE Nicolas	A
2	GLENARD Guillaume	A
3	VASSEUR-LAMBRY Fanny	A
4	ATTARD Jérôme	B
5	DEMAYE-SIMONI Patricia	B
6	DUTOIT Marc	B
7	JENNEQUIN Anne	B
8	LE MARC'HADOUR Tanguy	B
9	MUTELET Valérie	B
10	BODESCOT Michel	BIATSS
11	CHOPIN Jean-Marc	BIATSS
12	DUPAS Régis	BIATSS
13	GRUCHOT Lucie	BIATSS
14	FRAMERY Lilou	Usagers
15	NOWECKI Maeva	Usagers
16	MULLANU Léonard	Usagers
17	DUBOIS Sophie	Usagers
18	VERLEY-CHEYNEL Geneviève	Pers.Ext.
19	DUBOIS-THERY Valérie	Pers.Ext.

Avaient donné procuration : 4 membres

	NOM et PRENOM	COLLEGE
1	HELLIO Hugues	A
2	SIMON Anne	A
3	BUTANOWICZ Aline	BIATSS
4	FABIANEK Isabelle	BIATSS

Assistaient également à la séance :

	NOM et PRENOM	FONCTION / SERVICE
1	LAMALLAM Fikri	Responsable administratif et financier
2	VANNEAUX Marie-Anne	Maître de conférences
3	PIRART Nathalie	CAP Avenir
4	MONGY Aymeric	Maître de conférences

1- Ouverture

Madame Fanny VASSEUR-LAMBRY, doyen et présidente du conseil d'UFR ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres à ce premier conseil d'UFR de l'année universitaire 2025 /2026. Il est 13h40. Madame le doyen fait tout d'abord un point concernant cette rentrée universitaire. Elle souligne d'une part une augmentation du nombre d'étudiants inscrits en L1 car notre composante accueille davantage de redoublants que prévu. Elle met en avant d'autre part le travail associatif remarquable quant à l'organisation avec succès de la journée d'intégration au profit justement des étudiants de L1.

2- Procès-verbal du 30 juin 2025

Ce PV est validé à l'unanimité par les membres du conseil d'UFR.

3- Modification du calendrier du Master 2 JPP

Il s'agit de donner la possibilité aux étudiants ayant terminés leurs stages de pouvoir déposer leurs mémoires de recherche ou rapports de stage le 26 juin 2026 au plus tard dans l'optique de d'organiser les soutenances avant la fermeture estivale. Les soutenances s'étaleraient alors du 6 au 17 juillet 2026.

Ce changement est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'UFR

4- Présentation des MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances)

Il est rappelé que les MCC de la LP ECA et CCJMR ont déjà été présentées et adoptées lors du dernier conseil d'UFR.

Les MCC présentées ici concernent donc les formations suivantes :

- Licence professionnelle MJPM
- Licence droit (parcours général et sciences politiques)
- Prépa D1
- Master droit de l'entreprise.
- Master droit public
- Master JPP
- Master DCT

Ces MCC ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil d'UFR.

Il est à noter que pour le Master 2 Droit de l'entreprise, toutes les évaluations se déroulent désormais en contrôle continu. Madame le doyen a insisté justement sur la nécessité de réfléchir profondément au passage en contrôle continu pour les matières juridiques fondamentales assorties de TD. Un groupe sera constitué en ce sens dès janvier 2026.

5- Désignation d'un nouvel assesseur

Monsieur Jérôme ATTARD est nommé à l'unanimité en qualité de nouvel assesseur en lieu et place de Madame Valérie MUTELET, appelée à d'autres fonctions.

6- Elections universitaires – novembre 2025

Monsieur Lamallam informe les membres du conseil d'UFR qu'un siège pour le collège A est laissé vacant suite au départ en retraite de Madame VASSAUX Joelle.

Nous avons trois collègues qui ont le statut de Professeur des universités qui peuvent prétendre à ce siège : Madame Nathalie Nevejans, Monsieur Maxence Chambon et Monsieur Olivier Clerc.

Le scrutin a lieu les 25 et 26 novembre 2025.

Tous les documents relatifs aux élections seront publiés sur l'intranet.

Pour notre composante, les sièges des étudiants ne sont pas concernés par ces élections puisque ce sont les personnes suppléantes qui sont d'office désignées titulaires en cas de sièges vacants.

7- Points d'information de Madame le Doyen

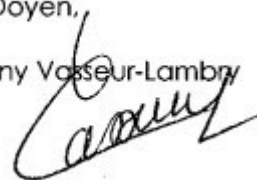
Point1 : Le processus concernant la mise en place de la LCeR et la transformation des masters en APC suit progressivement son cours. Nous sommes actuellement dans la phase consacrée à la soutenabilité financière en sachant que nos maquettes « méthode APC » (Approche Par Compétences) doivent faire l'objet d'une transmission à la direction des études le 1^{er} octobre 2025 au plus tard.

Ce faisant, entre le 15 octobre et le 15 novembre 2025, nous organiserons un conseil d'UFR afin de voter le passage de la nouvelle offre de formation concernant l'accréditation 2026.

Point 2 : Madame le doyen organisera une Assemblée Générale vers la fin du mois de septembre 2025 afin de présenter notre UFR aux nouveaux collègues et examiner en même temps les points stratégiques concernant l'année universitaire en cours.

Le Doyen,

Fanny Vasseur-Lambry

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fanny Vasseur-Lambry', written over the printed name.